



## Commune de Val-de-Travers Communiqué de presse

Contact : M. Christian Mermet  
Président du Conseil communal  
☎ 032 886 43 98

### Bureaux 2017-2018 des Autorités

---

Madame, Monsieur,

Conformément aux dispositions du règlement général de commune, les Autorités exécutives et législatives ont procédé à la nomination de leur bureau.

Ainsi, dès le 1<sup>er</sup> juillet, la composition du Conseil communal pour la période 2017-2018 se déclinera comme suit :

#### ***Bureau 2017-2018 du Conseil communal***

<b>Président</b>	Mermet Christian (PS)
<b>Vice-président</b>	Mairy Frédéric (PS)
<b>Secrétaire</b>	Calame Christophe (PLR)
<b>Membres</b>	Fatton Yves (PLR) Michel Thierry (PLR)

La répartition des dicastères et des suppléances reste inchangée.

Lors de la séance d'approbation des comptes 2016 du 16 juin dernier, le Conseil général a également procédé à l'élection de son bureau qui se compose ainsi :

#### ***Bureau 2017-2018 du Conseil général***

<b>Présidente</b>	Barbey Christiane (UDC)
<b>Première vice-présidente</b>	Hurni Antoinette (PS)
<b>Second vice-président</b>	Patthey Laurent (PLR)
<b>Secrétaire</b>	Oppliger François (PS)
<b>Secrétaire-suppléant</b>	Gfeller Hans Peter (PLR)
<b>Questeurs</b>	Dreyer Florian (PLR) Fuchs-Rota Sarah (PS)

Val-de-Travers, le 29 juin 2017

LE CONSEIL COMMUNAL

